

19 décembre 2019- Sud Ouest du 15 dec 2019

Raymond Girardi crie à l'injustice



Raymond Girardi craint que le Département doive payer 90 millions supplémentaires.  
BRETON THIERRY © / BRETON THIERRY

Le président d'Alternative LGV et vice-président du Conseil départemental craint que la note puisse encore s'alourdir.

A la suite de [l'arrêt](#), vendredi 13 décembre, de la cour d'appel administrative de Paris qui condamne plusieurs collectivités du Sud Ouest à payer les sommes relatives au financement de la LGV Bordeaux-Tours, dont le Département de Lot-et-Garonne, Raymond Girardi éprouve « colère et injustice »

Président de l'association d'élus opposés à la ligne grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse et vice-président d'un conseil départemental sommé de payer à SNCF Réseaux la bagatelle de 20,8 millions d'euros pour la ligne Bordeaux-Tours donc, Raymond Girardi craint une addition autrement plus salée à l'avenir.

**Le Bordeaux-Tours devrait coûter au total 34 millions d'euros au Conseil départemental et donc aux contribuables lot-et-garonnais.**

## Epée de Damoclès

« En 2008, nous avons adhéré au protocole Bussereau de financement pour l'ensemble du projet LGV du grand Sud Ouest qui concerne aussi bien le Bordeaux-Tours, le Bordeaux-Toulouse et les lignes vers l'Espagne. Nous avons pris une délibération en ce sens et nous avons été le seul département à signer avec RFF une convention dans ce sens et à commencer à payer la note, soit 14 millions , quand les autres ne déboursaient rien, déplore l'élu. »

"Les autres collectivités s'étaient bien gardées de le faire et c'est pourquoi ils espéraient que [la cour administrative de Paris](#) dans son arrêt leur permettrait d'éviter de passer à la caisse. Nous, à mes yeux, du fait de la convention signée, étions cuits et recuits... Les magistrats ont estimé pourtant que c'était l'adhésion au protocole Bussereau qui comptait. Du coup toutes les collectivités concernées sont sommées de payer.

Et on peut craindre que l'on vienne nous demander de payer les 90 millions d'euros sur lesquels le Département s'était engagé dans le cadre du financement de la ligne Bordeaux-Toulouse ! Et ceci même si nous avons pris une nouvelle délibération en 2012 à l'encontre de la première pour dire que nous refusions de payer ...

« L'État peut se dédire comme bon lui semble »

« L'Etat a, en effet, la partie facile. Quand il s'engage dans des financements, il peut se dédire comme bon lui semble. Mais les collectivités, elles, et ceci en dépit des délibérations qu'elles prennent qui sont des décisions souveraines, eh bien, elles ne le peuvent pas. Donc nous avons clairement une épée de Damoclès au-dessus de la tête au sujet d'un dossier pour lequel il est une anomalie de demander aux collectivités de payer même si la majorité était d'accord sur le principe au départ, ce qui n'a jamais été ma position ». Encore faut-il que la LGV entre Toulouse et Bordeaux voie le début d'un rail, un jour..."

